



Rachat nue-propriété sur succession

Par **ericlouis**, le **25/09/2012** à **19:02**

Bonjour,

J'ai un co-héritier qui a $\frac{3}{8}$ en nue-propriété et rien en usufruit. Je souhaite lui acheter sa part de nue-propriété mais comment l'estimer ?

Quels sont les critères ? Merci pour la réponse.